

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_038 | Rue d'Ulm, circa 1944-1950.CollectionBoite_038-3-chem | Le droit. Item\[La genèse de la société civile - fin\] Le contrat légitime](#)

[La genèse de la société civile - fin] Le contrat légitime

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb038_f0079

SourceBoite_038-3-chem | Le droit.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées

- [Castel de Saint-Pierre, Charles-Irénée](#)
- [Rousseau, Jean-Jacques](#)

Références bibliographiques[Rousseau, Du contrat social](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb12026984n>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : , (? -- ?)

TITRE Du contrat social

LIEU DE PUBLICATION pas de lieu...

DATE 1762

EDITEUR pas d'éditeur...

- R. a connu le projet de Paix perpétuelle de l'abbé 9
de St Pierre. R. se demande s'il n'est pas possible
de résoudre le pb cf plus tôt in du : 1 contrat social
- part de la violence qui cause la guerre, ce qui cause
la paix.
- établir confédération réelle, contrat social réel
entre les princes, 1 assemblee, force publique, 1 arbitre.
- elle mettrait ce peu de l'obligation de ne pas
se porter tort à eux-mêmes.

Le projet n'est ni chimérique (à l'usage le plus
général est chimérique).

Mais R. n'est pas d'accord avec l'Abbé de St Pierre.
Ce peu ne invente leur intérêt réel, mais leur intérêt
apparent. L'intérêt réel c'est la paix universelle;
l'intérêt apparent l'autorité du prince. Or la paix
nécessite l'absence de la puissance du prince.

Le contrat ne peut apparaître que si la somme des
intérêts particuliers ne l'emporte pas sur l'intérêt général.

Pour que la paix perp. existe, faut-il que les États
aient une république (cf le prince Kant)? Non, mais
qu'il y ait une république pour vouloir la guerre injuste. La vol
onté, que que soit par rapport aux autres, ne l'est
à l'égard des autres États. BnF
MSS

De la soc. civile, la vol peut être le même.
R. suppose que le x de renouveau de l'intérêt général
est la capacité de le penser ne peut être que
celle de l'individu - homme. C'est pourquoi la volonté

g^{te} ne peut pas être atteinte par la soc. des états.
L'état est personne de finie par ses intérêts particuliers, et par son incapacité à la transcender.

R. n'a donné / confirmation que maintenue par le troupe. Il refuse au peuple le droit de discuter la question internationale.

Le contrat légitime

De le contrat social, R. part de la soc. civile telle qu'elle existe, "ou h. tels qu'ils sont chez les hommes qui s'en rencontrent".

Le contrat existe sous deux formes. Il y a le contrat où il y a abus : et en mauvais gouvernement, il y a l'inégalité, mais le contrat y règne.

R. cherche l'essence réelle du contrat social.

"Je sais que ce n'est pas à elle esclaves de raisonner sur la liberté".

A quelle est la forme d'association légitime.

- Moment de la création de la nation par les hommes
- constitution du moi c/p^{te} de la cité.
- Le soutien 2 moments de la constitution de la cité